

Pondération

BULLETIN DE LA LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE

Rencontre avec le président de la République

Geneviève Jurgensen, porte-parole, et Philippe Laville, président, ont été reçus par Jacques Chirac avec d'autres représentants d'associations de sécurité routière, le 9 octobre 2001. Nous reproduisons ci-après le texte que Philippe Laville a lu lors de cette rencontre, dans une ambiance très attentive.

Première cause de mortalité de la jeunesse en France, la délinquance routière est la plus meurtrière de toutes les délinquances et **une urgence sanitaire** que quasiment tous les pays de l'Union européenne traitent avec plus de sérieux et d'efficacité que ne le fait la France.

La Ligue contre la violence routière souligne **l'entière responsabilité des gouvernements français** dans cette catastrophe. À chaque fois qu'une véritable politique de prévention, de contrôle et de sanction a été mise en œuvre en France ou dans tout autre pays industrialisé, elle a porté ses fruits.

Tous les sondages d'opinion le montrent sans ambiguïté : **l'opinion publique attend une vraie politique de sécurité routière** qui fasse appliquer le code de la route, y compris grâce aux **contrôles et aux sanctions**.

De même, plusieurs sondages pratiqués en 2001 montrent que l'opinion est très majoritairement choquée par **l'absurdité qui consiste à mettre sur le marché des automobiles et des deux-roues capables de rouler bien au-delà de la vitesse limite supérieure autorisée** sur la totalité du réseau routier. Déplorer la fréquence des accidents et continuer d'autoriser cette pratique industrielle, c'est se comporter comme les États-Unis qui déplorent le nombre de victimes d'armes à feu tout en refusant d'en limiter la liberté de vente.

La Ligue contre la violence routière sait que les gouvernements successifs sont parfaitement informés des mesures qu'il convient de prendre pour diminuer sensiblement le risque majeur que représente la délinquance routière (amélioration des contrôles et des sanctions, bridage des moteurs comme c'est déjà le cas pour les poids lourds, les tracteurs et les mobylettes) et que **ce n'est donc pas par ignorance, mais bien par négligence que ces gouvernements ont préféré ne pas prendre ces mesures**.

Les mesures gouvernementales se sont montrées efficaces pour prévenir d'autres risques beaucoup moins bien connus et beaucoup moins meurtriers, comme la crise de la vache folle ou l'épidémie de fièvre aphteuse. Ces mesures dans leur vigueur ont démontré que quand le gouvernement veut, il peut, et que **lorsqu'une filière économique est menacée**, les gouvernements français sont aussi actifs qu'ils sont passifs lorsque seules 8.000 vies sont en jeu chaque année.

Dans l'immédiat, la Ligue contre la violence routière **demande à M. Jacques Chirac**, président de la République, de profiter de la réunion à laquelle il a bien voulu nous convier pour se prononcer clairement pour que **toute infraction au code de la route soit exclue de la loi d'amnistie** qui doit suivre l'élection présidentielle. La seule perspective de cette loi ayant coûté plusieurs centaines de vies en 1988 puis en 1995, si les candidats ne se prononcent pas précocement et clairement, ils démontrent hélas que, s'agissant de délinquance routière, ils n'attachent pas à la vie humaine le prix que nous, Ligue contre la violence routière, y attachons.



Ligue Contre la Violence Routière

OBJECTIF:

ZÉRO ACCIDENT

15 rue Jobbé-Duval - 75015 PARIS - Tél. : 01.45.32.91.00 - Fax : 01.45.32.91.01

Abonnement annuel : 75 F

Novembre 2001 - N° 49